

# CENTRE NAUTIQUE BISCARROSSE OLYMPIQUE

## AVIS DE COURSE

### Open dériveurs d'Aquitaine

Samedi 23 & Dimanche 24 juin 2012

Biscarrosse-Latécoère



#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux.
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

#### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. Cette régata est ouverte à toute classe de dériveurs figurant sur la table des handicaps 2012, excepté le groupe D1 et les quillards de sport.
- 3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformitéLes concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.
- 3.3. **Les inscription se feront uniquement en ligne sur le site du CNBO :**  
<http://cnbiscarrosseolympique.jimdo.com>

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits d'accès à la compétition sont gratuits.

Une participation de 10.00€ pour le repas du samedi soir sera demandée (à préciser sur l'inscription en ligne)



## 5. PROGRAMME

### 5.1. Confirmation des inscriptions :

**Samedi 23 juin 2012** de 9h00 à 13h30

### 5.2. Jours de courses :

**Samedi 23 juin 2012**

15h00 : Premier signal d'avertissement et courses à suivre

20h00 : Apéritif et repas

**Dimanche 24 juin 2012**

11h00 : Premier signal d'avertissement et courses à suivre

17h30 : Remise des prix

5.3. 8 courses au maximum sont programmées.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 23 juin 2012
- Affichées selon la prescription fédérale.

## 7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : Trapèze, triangle ou banane

## 8. CLASSEMENT

8.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de :2

Le classement sera effectué sur le nombre de courses validées à l'exclusion de la moins favorable sauf si 2 courses validées seulement ont été courues, auquel cas le classement est établi sur ces 2 courses. Si plus de 6 courses ont été validées, le classement sera effectué sur le nombre de courses validées à l'exclusion des 2 moins favorables.

8.2. Le classement sera établi selon l'annexe A4.1 des RCV (Système de points à minima) à partir des temps compensés calculés avec la table des ratings 2010 publiée par la FFV.

## 9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.



## 11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

### Contact / Informations :

Tél : 05 58 78 10 51

Email : [cnbiscarrosse@gmail.com](mailto:cnbiscarrosse@gmail.com)

Site : <http://cnbiscarrosseolympique.jimdo.com/>



## ANNEXE PRESCRIPTIONS FEDERALES

FFVoile Prescriptions to RRS 2009 – 2012  
Applying to foreign competitors

**RRS 64.3 (\*) :**

Jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a measurement protest.

**RRS 68 (\*) :**

Any claim for damages arising from an incident involving a boat bound by the RRS shall be subject to the appropriate courts and will not be considered by the jury.

**RRS 70. 5 (\*) :**

In such circumstances, the written approval of the FFVoile shall be received before publishing the notice of race and shall be posted on the official notice board during the competition.

**RCV 86.3 (\*) :**

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1 in order to develop or test new rules shall beforehand submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the regatta. The authorization of the FFVoile shall be mentioned in the notice of race, in the sailing instructions, and shall be posted on the official notice board during the regatta.

**RRS 88 (\*) :**

Prescriptions of the FFVoile shall be neither changed nor deleted in the sailing instructions, except for competitions for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (\*) shall be neither changed nor deleted in the sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website [www.ffvoile.org](http://www.ffvoile.org), shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

**RRS 91 (\*) :**

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the FFVoile. Such notice of approval shall be posted on the official notice board during the event.

**Appendix F (\*) :**

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, Jury d'Appel, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris

